

La réimpression des premières Provinciales par Léon PARCÉ

DANS la communauté des solitaires de Port-Royal, chacun, suivant sa vocation, remplissait un office particulier. C'est ainsi que Baudry d'Ausson de Saint-Gilles, gentilhomme du Poitou, qui avait rejoint ces Messieurs, s'occupait principalement des relations avec l'extérieur.

C'est à ce titre qu'il eut à intervenir dans l'impression des *Lettres provinciales* et c'est surtout grâce à son Journal que nous sont parvenus les quelques maigres renseignements que nous avons sur ce sujet.

A la date du 30 mars 1656, il écrivait :

« Aujourd'hui, le commissaire Camuset qui avait cy-devant pris le Sieur Savreux prisonnier, fut chez Langlois, imprimeur, qui avait encore les formes de la cinquième *Lettre au Provincial* et les deux premières et deux dernières pages de la première lettre Apologétique de M. Arnauld. Il s'en fit tirer devant lui de ces deux ouvrages, n'ayant trouvé aucune des feuilles qui avaient été enlevées. Il fit grand bruit là-dessus, fit signer et parafer ces feuilles et quelques autres des premières *Provinciales* qu'on réimprimait... »

Communication au Colloque des Amis de Port-Royal, Clermont-Ferrand, 29 mai 1962.

Faugère a conclu de la fin de ce passage que les quatre premières Lettres furent réimprimées. Ce n'est pas ce qui ressort exactement du texte de Saint-Gilles. L'expression « les premières *Provinciales* » ne désigne pas forcément l'ensemble des Lettres qui précédèrent la cinquième. Elle pourrait s'appliquer à une combinaison des quatre, par exemple les trois premières seulement.

Maints écrits de cette époque dénotent un manque de précision qui surprend.

Dans certains cas, lorsqu'il faut par exemple retrouver la date exacte d'un événement, les termes trop vagues du chroniqueur peuvent créer des difficultés redoutables.

C'est pourquoi il nous a paru nécessaire d'essayer de lever les incertitudes du texte de Saint-Gilles concernant la réimpression des premières *Provinciales*.

Nous nous sommes posé les deux questions suivantes :
 puisque les *Lettres provinciales* ont été réimprimées,
 quelles sont celles qui le furent?
 peut-on déterminer les tirages correspondants?

Rappelons d'abord que *Les Provinciales* étaient imprimées clandestinement. On sait, par les Mémoires du temps, que plusieurs imprimeurs y travaillèrent, tous amis éprouvés de Port-Royal. Citons parmi eux : Le Petit, Desprez, Savreux et Langlois.

Dès le début, le succès fut tel que le pouvoir s'inquiéta. Savreux fut arrêté. Des perquisitions eurent lieu chez Desprez et Le Petit. Si le péril peut gêner les impressions faites en cachette, il ne les empêche pas. Les Lettres continuèrent à paraître. Toutes eurent plusieurs tirages. On en connaît sept, rien que pour la première. Il ne faudrait pas conclure que sept imprimeurs différents y participèrent. On employa certainement toutes sortes de tours pour égarer la police. On avait déjà au Port-Royal une grande expérience en la matière. Un même imprimeur avec des vignettes différentes, des titres et des pages recomposés, pouvait faire plusieurs tirages et donner ainsi l'illusion de provenances multiples. Il est encore possible qu'il y ait eu des contrefaçons.

Il est donc très difficile de s'y reconnaître, d'autant plus qu'à quelques exceptions près, tous les tirages d'une même Lettre sont identiques ligne par ligne. Les différences, en dehors des vignettes du titre, résident surtout dans les fautes d'impression. Elles sont relativement nombreuses. Ceci est dû, on s'en doute, aux mauvaises conditions de travail. Il fallait imprimer très vite et détruire les

formes aussitôt après, sinon la police avait chance de les trouver. La mise en œuvre était donc très simplifiée.

Les erreurs ainsi commises sont une source d'indécision lorsqu'on essaye de retrouver le texte de l'auteur. Mais elles ouvrent la voie à une méthode de classification des tirages d'une même Lettre, ce qui ne serait pas possible si ces derniers étaient tous identiques.

Au siècle dernier, ce fut Basse, un médecin, grand admirateur de Pascal, qui appliqua le premier cette méthode. Il avait consulté une cinquantaine d'exemplaires de chaque Lettre. Il les avait trouvés, soit séparés, tels qu'on pouvait les avoir au moment de leur publication; soit dans des Recueils formés des 18 Lettres auxquelles on avait ajouté d'autres pièces relatives aux querelles des *Provinciales*.

Basse avait inscrit le résultat de ses confrontations dans l'un de ses Recueils, aujourd'hui au British Museum. Il avait aussi publié en 1870 un classement dans lequel il distinguait pour chaque Lettre diverses familles qui se subdivisaient en sous-familles ou variétés. Les familles différaient entre elles par des compositions typographiques différentes, les variétés dans une même famille résultaient des corrections apportées au cours des tirages.

Après Basse est venu Molinier, qui fit paraître en 1891 une édition critique des *Lettres provinciales* dans laquelle il écrit (t. II, p. 143) en parlant de son prédécesseur :

« N'ayant pas vu son travail manuscrit, nous ignorons quels principes l'avaient guidé dans ce classement. On verra par la comparaison entre notre recueil de variantes et le tableau de M. Basse que pour la plupart des Lettres, nous sommes arrivés aux mêmes résultats que lui. »

Enfin Félix Gazier donna en 1914 dans l'Édition des Grands Écrivains, une nouvelle édition des *Provinciales*. Dans sa note préliminaire à la 1^{re} Lettre (t. IV, p. 103 et *sqq.*), nous lisons :

« Nous avons trouvé 9 variétés de cette 1^{re} Lettre, 4 présentent des compositions typographiques différentes, nous les désignerons par V, X, Y, Z... Nous savons que dès le début, ces lettres étaient imprimées en divers endroits à la fois et qu'un même imprimeur possédait le plus souvent plusieurs presses. Il y eut donc des tirages simultanés et successifs...

« Par certains détails..., X, dont les dernières variétés offrent des textes évidemment améliorés, pourrait bien être la famille plus

récente que signale d'Ausson de Saint-Gilles. Mais ce ne sont là que des hypothèses... »

Félix Gazier vient de nous dire lui-même l'insuffisance de la méthode par comparaison des textes. On ne débouche sur rien. On distingue bien des familles, mais dès que l'on essaye de les rattacher à quelque réalité, on est obligé de convenir que « ce ne sont là que des hypothèses ».

Il nous a paru nécessaire de compléter cette méthode.

Au lieu de travailler par coupes horizontales d'une même Lettre, nous allons opérer par coupes verticales des 18 Lettres d'un Recueil. Nous n'isolons pas une Lettre de celles qui l'encadrent, ni même des autres qui l'accompagnent.

Nous éliminons, par conséquent, tous les exemplaires séparés.

Avant d'aller plus loin, il est nécessaire de poser quelques définitions.

Au lieu de grouper les Lettres par familles, nous les distinguerons par tirages.

Nous dirons que deux Lettres sont d'un même tirage lorsqu'elles ont les mêmes fleurons en tête de la première page et les mêmes caractères de titre composés de la même façon, de telle sorte que les titres soient exactement superposables, ce qu'il est facile de vérifier en prenant des calques. Cette identité prouvera qu'une même forme d'imprimerie a servi pour les deux.

A l'intérieur d'un même tirage, nous pourrions rencontrer ensuite des variétés, c'est-à-dire des corrections faites en cours d'impression.

Nous prévenons une objection que l'on pourrait faire et nous précisons que nous n'avons jamais rencontré deux textes identiques dans des tirages différents, bien que nous ayons examiné beaucoup d'exemplaires.

Il résulte de la définition ci-dessus que les familles de nos prédécesseurs ne coïncident pas forcément avec nos tirages.

Pour la 12^e Lettre par exemple, là où Molinier trouve 4 familles qu'il appelle A, B, C et D, nous ne reconnaissons que deux tirages.

En effet les familles B, C et D de Molinier sont issues d'une même forme d'impression car leurs fleurons et leurs titres sont identiques. De plus, aux corrections près, la typographie des trois est encore identique.

Nous pouvons passer maintenant à l'examen des Recueils des *Provinciales*. Ceux-ci seront désignés par des nombres écrits en chiffres romains : I, II, III, etc., jusqu'à XXXI.

A l'intérieur d'un Recueil, chacun des 18 exemplaires sera représenté par un chiffre suivi d'une Lettre. Le chiffre indiquera le numéro de la Provinciale et la Lettre désignera le tirage. Par exemple 4 D sera une 4^e Lettre de tirage D.

Mais la difficulté réside justement dans la distinction des tirages. Ceci nous obligea de procéder au départ d'une manière arbitraire, lorsque nous commençâmes à nous intéresser à cette question.

Pour le Recueil I, nous posâmes que toutes les 18 Lettres seraient du tirage A.

Passant ensuite au Recueil II, deux cas pouvaient se présenter pour une Lettre donnée :

ou elle était de même tirage que la correspondante du Recueil I et dans ce cas nous l'appelions encore A,

ou elle était d'un tirage différent, que nous nommions B.

En procédant de la même façon pour les Recueils suivants on passait aux lettres C, D, E, F, etc., lorsqu'un tirage nouveau était rencontré.

On peut ainsi faire un tableau donnant pour chacune des 18 Lettres, les tirages trouvés dans les 31 Recueils qu'il nous a été possible d'examiner, grâce à la complaisance de libraires obligeants.

Nous en donnons une partie seulement dans le tableau I, où l'on s'est arrêté à la 10^e Lettre et au Recueil IX.

Nous nous réservons de donner la totalité avec une autre présentation qui montrera mieux ce qu'il importe de faire ressortir.

Nous précisons bien que les lettres A, B, C, etc., qui désignent les tirages, sont arbitraires et qu'il n'y a pour le moment aucune relation entre *Les Provinciales* 5 B et 6 B par exemple, malgré la lettre B qui leur est commune.

Cependant, afin de mieux mettre en évidence l'importance relative des tirages, nous allons résumer dans le tableau II le nombre de tirages de chaque type pour chaque Lettre jusqu'à la 10^e dans les 31 Recueils examinés.

Nous voyons par exemple que le tirage 2 C apparaît 7 fois sur 31, et le tirage 3 D, 8 fois.

Ce que l'on pourrait appeler la probabilité de 2 C serait donc de l'ordre de $7/31$.

Si nous introduisons cette notion de probabilité, ce n'est pas pour nous livrer à des considérations mathématiques approfondies. Nous savons bien que 31 prélèvements ne suffisent pas pour donner

une probabilité exacte et que celle-ci peut varier entre la moitié et le double environ de la valeur ci-dessus.

La probabilité théorique suppose encore dans la succession des Lettres une égalité de chances qui ne se rencontre pas dans la pratique.

Nous reviendrons plus loin sur cette question.

Mais s'il y a eu une réimpression, on peut supposer qu'elle avait pour objet de procurer des exemplaires aux personnes qui, pour des raisons diverses, n'avaient pu obtenir les éditions princeps.

S'il en fut ainsi, il faut s'attendre à trouver dans les collections ou Recueils ces exemplaires non séparés. Le tableau I devrait donc mettre en évidence pour les premières *Provinciales* un même groupement, que l'on retrouve plusieurs fois, des lettres A, B, C, etc. distinguant les tirages.

Pour mettre la chose en relief, il n'est que de faire plusieurs tableaux où nous allons rassembler dans chacun les Recueils ayant une 1^{re} Lettre de même type de tirage.

Le tableau III correspondra aux Recueils dont la 1^{re} Lettre est du type A, le tableau IV aux Recueils dont la 1^{re} Lettre est du type B, etc. Tous sont arrêtés à la 10^e Lettre.

L'examen de ces tableaux fait aussitôt apparaître certains groupements. On trouve :

Tableau X . . .	}	5 fois le groupe	1 A, 2 A, 3 A, 4 A,
		2 — —	1 B, 2 C, 3 D, 4 C,
		2 — —	1 C, 2 D, 3 C, 4 A,
		2 — —	1 D, 2 C, 3 D, 4 D,
		2 — —	1 F, 2 C, 3 D, 4 D.

Considérons le groupement 1 A, 2 A, 3 A, 4 A.

Sa probabilité expérimentale est $\frac{5}{31} = 16\%$ qui est sans rapport avec sa probabilité théorique voisine de

$$\frac{8}{31} \times \frac{9}{31} \times \frac{9}{31} \times \frac{13}{31} = \frac{1}{100} \text{ environ.}$$

Cette notion de probabilité expérimentale, pas plus que celle de probabilité théorique, ne saurait prétendre à aucune précision.

Le seul avantage que nous y voyons, et il est important, c'est de nous guider dans la recherche.

Lorsque nous trouvons une grande disproportion entre ce que nous appelons la probabilité théorique et la probabilité expérimentale, bien que nous sachions que l'une et l'autre ne soient connues qu'avec une précision qui va de la moitié au double, notre attention est aussitôt attirée. Nous avons là une source d'hypothèses et c'est le seul intérêt de la chose.

Le 2^e groupement 1 B, 2 C, 3 D, 4 C a une probabilité expérimentale $\frac{2}{31} = 6,4 \%$, alors que sa probabilité théorique

$$\frac{7}{31} \times \frac{7}{31} \times \frac{8}{31} \times \frac{7}{31} = \frac{3}{1000} \text{ environ.}$$

Comment expliquer ces anomalies?

Nous avons vu que l'on opérait en cachette.

Donc de l'imprimeur à l'acheteur, en passant par le vendeur ou le distributeur, il devait y avoir ce que nous appellerions aujourd'hui un « réseau ». Ces liaisons forcées entraînaient des relations entre les Lettres d'un même acquéreur, lesquelles se retrouvent encore chez d'autres acquéreurs dépendant du même « réseau ».

Est-ce suffisant pour attribuer une origine commune à ces Lettres? Proviennent-elles de la même imprimerie? Ce n'est pas obligé. Certain distributeur ou même vendeur, qui aura procuré une première fois une impression de Savreux par exemple pourra être obligé la fois suivante de s'approvisionner chez Le Petit à défaut de Savreux empêché ou pour toute autre raison.

Donc une suite des mêmes Lettres dans plusieurs Recueils ne saurait être une preuve suffisante pour assurer leur identité d'origine.

Mais elle sera une hypothèse précieuse, un fil conducteur qui nous guidera dans la recherche de l'identification par imprimeur.

Dans certains cas que l'on pourra appeler privilégiés, la comparaison des caractères d'imprimerie, surtout dans les titres, permettra de conclure.

Par exemple les Lettres 2 C et 3 D se rencontrent 6 fois ensemble. La probabilité expérimentale de cette suite est donc

$$\frac{6}{31} \text{ soit } \frac{19}{100}.$$

La probabilité théorique est environ :

$$\frac{7}{31} \times \frac{8}{31} \text{ soit } \frac{6}{100}.$$

Une telle différence peut indiquer un rapport possible soit d'impression, soit de distribution entre ces deux Lettres.

Or, l'examen des deux titres montre les mêmes défauts dans les caractères. Nous sommes donc en présence de deux Lettres sorties des presses d'un même imprimeur.

L'inverse pourra aussi se produire, c'est-à-dire que l'on constatera une probabilité expérimentale de deux Lettres successives de beaucoup inférieure à la probabilité théorique. Ce sera un indice important pour attribuer à ces deux Lettres des origines différentes.

Revenons au tableau X donnant les groupements des 4 premières Lettres qui se retrouvent au moins deux fois.

Parmi eux se trouve certainement celui que l'on peut attribuer à la réimpression.

Le plus probable est celui qui se répète le plus, donc 1 A, 2 A, 3 A, 4 A, mais il ne faut pas éliminer les autres sur ce seul argument de quantité.

Il faut nous assurer directement, par leur qualité, qu'ils ne peuvent convenir.

Examinons le groupement 1 B, 2 C, 3 D, 4 C.

Il y a dans 1 B, page 3, ligne 9, la faute : « n'agist » pour « n'agistast ».

Page 4, ligne 19 : « la fin » pour « le fin ».

2 C est datée du 29 février au lieu du 29 janvier.

Dans 3 D on trouve page 7, ligne 20 : « ne remarque point » au lieu de « ne marque point ».

Une réimpression ne pouvait laisser des erreurs semblables et ce groupe doit être écarté.

Le suivant est 1 C, 2 D, 3 C, 4 A.

1 C présente la même faute que 1 B : « la fin » pour « le fin ».

2 D contient des coquilles variées :

page 3, ligne 12 : « l'engeay » pour « l'engageay »,

page 3, ligne 30 : « suffisance » pour « suffisante ».

On ne peut retenir ce groupe.

Le 3^e est 1 D, 2 C, 3 D, 4 D.

Nous avons déjà vu que 2 C et 3 D sont à rejeter.

Reste 1 F, 2 C, 3 D, 4 D, où nous retrouvons encore 2 C et 3 D qui ne peuvent convenir.

Au contraire, pour le groupe 1 A, 2 A, 3 A, 4 A, nous remarquons que 1 A correspond à la famille X de Félix Gazier dont il écrivait qu'elle offrait des textes évidemment améliorés. Nous en avons vu trois variétés, ce qui prouve que le tirage a été particulièrement soigné.

2 A est aussi le tirage le plus achevé avec 2 E des éditions princeps de la 2^e Lettre.

3 A présente encore cette même particularité d'offrir les meilleurs textes. Mais on y trouve surtout une correction qui la caractérise : page 5, ligne 21, tous les autres tirages donnent :

« A quoi il me répondit en riant : « Que vous êtes simple », alors que dans 3 A on lit :

« A quoi il me répondit en riant, comme s'il eut pris plaisir à ma naïveté : « Que vous êtes simple. »

Quelques lignes plus loin, 3 A supprime :

« Je reconnus bien à ce peu de mots que tous ceux qui étaient neutres dans la première question ne l'eussent pas été dans la seconde; je ne laissai pas d'ouïr ses raisons et de lui dire... » et 3 A ajoute :

« Ignorez-vous ces deux choses que les moins instruits de ces affaires connaissent. »

Il nous semble que cette dernière addition est de la même main qui écrivait page 4, ligne 27 de la 1^{re} Lettre :

« Jusques-là, j'avais entendu les affaires... »

Toutes ces variantes qui, nous le répétons, ne figurent que dans 3 A, indiquent une postériorité de celle-ci par rapport aux autres tirages, sinon l'un au moins de ceux-ci les aurait admises, tout comme Nicole dans son édition latine de 1658 traduisit la première « comme s'il eut pris plaisir à ma naïveté ».

En outre, la page 4 de 3 A finit par « & que » alors que dans les tirages 3 B, 3 C, 3 D, 3 E cette même page finit par « nous n'y ».

Si 3 A avait été une première impression, il se serait trouvé quelque autre tirage pour imiter sa typographie, comme cela s'est produit dans toutes les autres Lettres. Ajoutons que les corrections de 3 A sont passées dans les deux éditions de 1657 et dans celle de 1659.

Si nous insistons tant sur ce point, c'est qu'il est d'une grande

importance pour notre démonstration : 3 A est la dernière en date des éditions in-4^o de la 3^e Lettre.

Félix Gazier, dans l'Édition des Grands Écrivains, reproduit 3 A. Mais il semble qu'il commet la même erreur que Faugère et prend 3 A pour une première impression, puisqu'il écrit au tome IV, page 102 : « Toutes les fois que nous avons pu déterminer le plus ancien des exemplaires de l'édition princeps in-4^o, nous l'avons reproduit de préférence aux autres. »

Quant au tirage 4 A, on peut vérifier qu'il partage avec 4 E le privilège d'avoir le texte le plus correct.

Donc le groupe 1 A, 2 A, 3 A, 4 A, étant celui qui présente les meilleurs tirages, est bien celui de la réimpression.

On voit par cette conjoncture que la méthode que nous avons indiquée et celle qui consiste à comparer les textes se complètent bien. L'une apporte des éléments que l'autre recoupe. Il importe dans un domaine aussi confus que celui que nous explorons de ne rien négliger, même pas le plus petit indice. C'est pourquoi nous allons puiser encore à une autre source, assez mince il est vrai, mais qui apportera aussi une contribution.

Nous voulons parler des signatures des feuillets des exemplaires des éditions princeps. Elles sont irrégulières et c'est justement de ce manque d'uniformité que nous voulons tirer parti. Nous les avons relevées pour chacun des tirages des dix premières Lettres et nous les avons reportées dans le tableau XI.

Certaines lettres ont leurs feuillets sans signature, dans ce cas nous avons inscrit : néant.

A veut dire que le 1^{er} feuillet est seul signé : A.

A A₂ signifie que le 1^{er} feuillet est signé A et le 2^e A₂, le 3^e n'ayant rien.

A A₂ A₃ indique que les trois premiers feuillets sont signés respectivement A A₂ et A₃. Parfois une erreur s'est glissée pour le 3^e feuillet qui porte encore l'indication A₂ au lieu de A₃. Il peut arriver aussi que le 2^e feuillet ne soit pas signé et que le 1^{er} et le 3^e le soient, dans ce cas on trouvera dans le tableau A A₃. Exceptionnellement, certains feuillets sont signés d'une autre Lettre que A, nous avons indiqué cette Lettre.

Parmi les quatre premières Lettres qui ne sont pas des tirages A, nous remarquons que 5 tirages seulement sur 18 sont signés A, A₂, A₃. De plus, les signatures paraissent changer d'une Lettre à la suivante :

Dans la 1^{re}, c'est A A₂ qui prévaut,

Dans la 2^e c'est A A₂A₃,

Dans la 3^e c'est A A₃,

Dans la 4^e néant.

Seuls les tirages A font exception et portent tous en bloc la même signature A A₂ A₃.

Cette particularité les met à part.

En dehors d'eux, on ne peut trouver pour les quatre premières Lettres aucune autre similitude de signature.

Ils forment donc un ensemble qui pourrait s'expliquer par une communauté d'impression.

Reprenant tout ce qui précède et formant la gerbe de toutes nos présomptions :

— d'abord le groupement des tirages dans les Recueils, qui est de beaucoup la principale,

— ensuite les textes plus achevés,

— enfin la même signature sur les feuillets,

tenant compte d'autre part du texte de Saint-Gilles sur la réimpression certaine des premières *Provinciales*, nous voyons que les tirages 1 A, 2 A, 3 A et 4 A sont les seuls à justifier cette réimpression.

Faugère, comme tous les éditeurs, admettait bien une réimpression des quatre premières Lettres, mais il se trompait lorsqu'il essayait de préciser les tirages. A la page L de la Préface de son édition des *Provinciales*, il écrivait que ce que nous avons appelé la Lettre 3 A était une première impression. C'est par la comparaison des textes et abusé aussi probablement par son propre manuscrit, qu'il a été induit en erreur. On trouve là une preuve des difficultés d'application de la méthode de comparaison.

Il nous reste à expliquer pourquoi nous nous sommes tenus au témoignage de Saint-Gilles sans nous demander si la réimpression n'aurait pas débordé au-delà de la 4^e Lettre. Nous nous sommes posé cette question dès le début. Pour y répondre, nous avons pris successivement les tirages 1 A, 2 A, 3 A, etc. et nous avons cherché quels étaient dans les mêmes Recueils les tirages des Lettres qui les suivaient.

Nous avons trouvé que :

les 8 Lettres 1 A sont suivies par 6 Lettres 2 A, 1 Lettre 2 B, 1 Lettre 2 D;

les 9 Lettres 2 A sont suivies par 7 Lettres 3 A, 1 Lettre 3 B, 1 Lettre 3 C;

les 9 Lettres 3 A sont suivies par 9 Lettres 4 A;

les 13 Lettres 4 A sont suivies par 5 Lettres 5 A, 5 Lettres 5 D, 3 Lettres 5 E.

On voit que les tirages A restent groupés jusqu'à la 4^e Lettre ou, plus exactement, d'une lettre à la suivante, on trouve respectivement deux tirages qui sont associés. A partir de la 5^e, il se produit un éclatement, une dispersion entre 5 A et 5 D.

Il n'y eut donc pas de réimpression de la 5^e Lettre, sinon le tirage de réimpression resterait groupé avec ceux des quatre premières, et il n'y aurait pas partage entre 5 A et 5 D.

Il y a encore une deuxième raison qui est très forte.

En effet, 5 A et 5 D appartiennent aux premiers tirages de la 5^e Lettre, car ni dans l'un ni dans l'autre, ne figurent les références des auteurs cités. Ces références ont été ajoutées dans des tirages forcément ultérieurs.

Donc 5 A et 5 D ne peuvent être des réimpressions.

Il est probable qu'à partir de la 5^e Lettre on fit tirer à un plus grand nombre d'exemplaires. Le Journal de Saint-Gilles à la date du 18 août 1656 signale que les 7^e, 8^e, 9^e et 10^e Lettres ont été tirées à 6 000 exemplaires.

Remarquons encore que le tableau XI nous montre que le tirage 6 C porte la signature F qui est la 6^e Lettre de l'alphabet, de même 8 C et 10 C sont signés respectivement H et K.

Il est donc possible que ces trois tirages soient du même imprimeur, lequel devait déjà être instruit du projet de relier plus tard l'ensemble des Lettres.

La réimpression des quatre premières Lettres pourrait le laisser supposer.

Cependant, son principal objet était d'informer un public désormais plus large qui s'intéresserait à l'affaire de Sorbonne.

Peut-être pensa-t-on déjà aux collections de Lettres qu'il fallait compléter ou former.

Mais c'est peu probable puisque l'imprimeur Langlois ne paraît pas avoir songé à la reliure, sinon il n'aurait pas mis la même signature aux quatre Lettres.

L'objet de notre communication étant la réimpression des premières Lettres, nous nous abstenons de tout autre commentaire qui s'écarterait de ce sujet.

On se doute qu'il reste encore bien des problèmes à résoudre. Supposons que l'on fasse une représentation dans le plan dans

laquelle on attribue une ligne horizontale pour chaque Lettre, que sur ces lignes, on marque à égale distance des points A, B, C, D, E, F représentant les tirages, et qu'on relie ensuite par des segments de droite les tirages d'un même Recueil. On verra alors se dessiner comme des lignes de force qui donneront les successions préférentielles des tirages d'une Lettre à ceux de la Lettre suivante. Il y a là une source d'études.

De même la considération des tableaux III, IV, V, VI peut être instructive.

Dans le tableau III par exemple ne figurent presque pas des tirages B et dans le tableau IV les tirages A sont très rares et presque toutes les 10^e Lettres sont du tirage C. Bien d'autres remarques pourraient être faites. Nous poursuivrons l'examen de toutes ces questions.

Pour terminer, nous allons d'abord donner les caractéristiques de chacune des Lettres 1 A, 2 A, 3 A, 4 A et nous demander ensuite si les corrections sont de Pascal.

Nous avons déjà dit que la Lettre 1 A appartient à la famille que Félix Gazier a désignée par X.

On la reconnaît aux lettres minuscules employées pour les mots « fait » et « droit » dans les expressions « question de fait » ou « question de droit ». Nous avons trouvé trois variétés de cette Lettre.

Dans la variété qui paraît être la dernière, figure la correction suivante, page 7, ligne 1 :

« Mais Monsieur le Moyne et nous appelons ce pouvoir pouvoir prochain »,
en remplacement de :

« Mais Monsieur le Moyne appelle ce pouvoir pouvoir prochain. »

La Lettre 2 A est datée du 29 janvier. La première page finit par :
« suivant cette do... »

A la page 3, ligne 12, on lit « l'engageay » au lieu de « l'engeay »,

A la page 5, ligne 6, « d'une autre » au lieu « d'un autre »,

A la page 6, ligne 22, on emploie l'orthographe « dist » pour « dit ».

Nous avons eu l'occasion d'indiquer ce qui caractérise la Lettre 3 A. Nous répétons : page 5, ligne 21, on trouve : « A quoi il me répondit en riant, comme s'il eut pris plaisir à ma naïveté. Que vous êtes simple. »

Dans la Lettre 4 A, la date est indiquée par « le 25 février » au lieu de « ce 25 février ».

A la page 5, ligne 34, Jésus-Christ est écrit I. C.

A la page 8, ligne 21, le mot « agi » a une orthographe moderne alors que dans les autres tirages, on trouve « agy ».

Les quatre Lettres de réimpression étant identifiées, quel usage peut-on en faire?

Un éditeur des *Provinciales* doit-il suivre leur texte? Nous pensons pouvoir répondre par l'affirmative.

C'est ici que prend toute sa signification ce que nous avons dit pour le tirage 3 A.

Ce tirage de réimpression présente des corrections. On ne doute guère qu'elles soient de Pascal, puisque beaucoup d'éditeurs ont cru que 3 A était une première impression.

Nous avons déjà signalé au passage que la correction « Ignorez-vous ces deux choses que les moins instruits de ces affaires connaissent l'une que... l'autre que... » a une résonance pascalienne.

En effet, le mot « affaire » revient souvent dans la 1^{re} Lettre :

« On propose l'affaire en Sorbonne »,

« bien glorieux de savoir le nœud de l'affaire »,

« Jusques-là, j'avais entendu les affaires »,

« et résolu de profiter de cet avis et de sortir d'affaire. »

On retrouve encore dans la 2^e Lettre une tournure de phrase semblable :

« Ignorez-vous ce qui se fit sous Clément VIII et Paul V et que la mort prévenant l'un, et quelques affaires d'Italie empêchant l'autre. »

Ces oppositions « l'un... l'autre » sont fréquentes chez Pascal.

Dans la 1^{re} Lettre, on lit déjà :

« On examine deux questions : l'une de fait, l'autre de droit », et dans la 3^e :

« Je me suis trouvé aussi bien traité dans l'une que M. Arnauld l'est mal dans l'autre. »

D'où la conclusion que les corrections du tirage de réimpression 3 A étant de Pascal, celles des autres tirages de réimpression sont aussi de lui.

Il faudrait se garder de faire un raisonnement par analogie avec les éditions de 1657 ou 1659 dont les variantes ne sont pas de Pascal.

En mars 1656, celui-ci était à Paris, en liaison journalière avec

les personnes qui s'occupaient de l'impression de ses Lettres. On pouvait lui apporter les tirages quelques minutes après leur sortie des presses. Aucune de ces conditions n'était réalisée pour les éditions ultérieures.

En conclusion générale :

Nous avons indiqué une méthode par groupement des Lettres qui figurent dans les divers Recueils de *Provinciales*, laquelle nous a permis de découvrir des filiations entre Lettres.

Par cette méthode nous avons montré que les quatre premières Lettres seules furent réimprimées et, mieux que par la méthode, par comparaison des textes, nous avons identifié les tirages objet de réimpression.

Une étude que nous avons publiée en 1959 dans *Écrits sur Pascal* — Éditions du Luxembourg — apportait la preuve que les corrections, qui figurent dans la dernière édition des *Provinciales* publiée du vivant de Pascal, n'étaient pas de l'auteur et que si l'on voulait avoir son véritable texte, il fallait recourir aux éditions princeps.

Le présent travail apporte une précision pour ce qui concerne le tirage princeps à choisir pour les quatre premières Lettres.

TABLEAU I

Recueil.

Lettres	I	II	III	IV	V	VI	VII	VIII	IX
1 ^{re} Lettre.	A	B	B	C	D	E	F	D	B
2 ^e —	A	B	C	D	C	A	F	B	C
3 ^e —	A	B	B	C	D	A	D	B	D
4 ^e —	A	B	C	A	D	A	D	B	C
5 ^e —	A	B	C	D	C	A	C	B	C
6 ^e —	A	B	C	D	E	A	E	B	C
7 ^e —	A	B	C	A	A	A	D	B	C
8 ^e —	A	B	C	A	D	A	D	B	C
9 ^e —	A	A	B	A	A	A	A	A	B
10 ^e —	A	B	C	A	D	A	A	A	C

TABLEAU II

Tirages.

Lettres	A	B	C	D	E	F	H
1 ^{re} Lettre	8	7	6	4	2	3	1
2 ^e —	9	4	7	6	2	3	
3 ^e —	9	7	5	8	2		
4 ^e —	13	3	7	6	2		
5 ^e —	6	5	9	6	5		
6 ^e —	7	3	7	4	7	3	
7 ^e —	16	7	5	1	2		
8 ^e —	15	4	8	4			
9 ^e —	24	7					
10 ^e —	13	7	8	3			

TABLEAU III

1 A	1 A	1 A	1 A	1 A	1 A	1 A	1 A
2 A	2 B	2 A	2 A	2 D	2 A	2 A	2 A
3 A	3 A	3 A	3 A	3 C	3 A	3 A	3 C
4 A	4 A	4 A	4 A	4 E	4 A	4 A	4 A
5 A	5 A	5 E	5 A	5 D	5 E	5 A	5 D
6 A	6 A	6 C	6 A	6 F	6 B	6 A	6 A
7 A	7 A	7 A	7 A	7 A	7 E	7 A	7 A
8 A	8 A	8 A	8 A	8 A	8 B	8 A	8 A
9 A	9 A	9 A	9 A	9 A	9 A	9 A	9 A
10 A	10 A	10 B	10 A	10 A	10 B	10 A	10 B

TABLEAU IV

1 B	1 B	1 B	1 B	1 B	1 B	1 B
2 B	2 C	2 C	2 D	2 C	2 E	2 B
3 B	3 B	3 D	3 D	3 D	3 E	3 B
4 B	4 C	4 C	4 D	4 C	4 C	4 C
5 B	5 C	5 C	5 C	5 C	5 B	5 B
6 B	6 C	6 C	6 E	6 E	6 C	6 C
7 B	7 C	7 C	7 B	7 C	7 B	7 B
8 B	8 C	8 C	8 C	8 C	8 C	8 B
9 A	9 B	9 B	9 B	9 B	9 A	9 A
10 B	10 C	10 C	10 C	10 C	10 C	10 C

TABLEAU V

1 C	1 C	1 C	1 C	1 C	1 C
2 D	2 D	2 D	2 F	2 A	2 A
3 C	3 E	3 C	3 A	3 B	3 A
4 A	4 E	4 A	4 A	4 C	4 A
5 D	5 E	5 D	5 E	5 A	5 D
6 D	6 A	6 D	6 F	6 C	6 D
7 A	7 E	7 A	7 A	7 A	7 A
8 A	8 A	8 A	8 A	8 C	8 A
9 A	9 A	9 A	9 A	9 A	9 A
10 A	10 B	10 A	10 A	10 B	10 A

TABLEAU VI

1 D	1 D	1 D	1 D
2 C	2 B	1 C	2 F
3 D	3 B	3 D	3 B
4 D	4 B	4 D	4 C
5 C	5 B	5 C	5 B
6 E	6 B	6 E	6 C
7 A	7 B	7 B	7 B
8 D	8 B	8 D	8 C
9 A	9 A	9 B	9 A
10 D	10 A	10 C	10 B

TABLEAU VII

1 E	1 E
2 A	2 E
3 A	3 B
4 A	4 E
5 A	5 E
6 A	6 A
7 A	7 A
8 A	8 A
9 A	9 A
10 A	10 C

TABLEAU VIII

1 F	1 F	1 F
2 F	2 C	2 C
3 D	3 D	3 D
4 D	4 D	4 D
5 C	5 C	5 C
6 E	6 E	6 E
7 D	7 C	7 C
8 D	8 C	8 D
9 A	9 B	9 B
10 A	10 D	10 D

TABLEAU IX

1 H
2 D
3 C
4 A
5 D
6 D
7 A
8 A
9 A
10 A

TABLEAU X

5 fois le groupe	1 A, 2	A, 3 A,	4 A;
2 — —	1 B, 2	C, 3 D,	4 C;
2 — —	1 C, 2	D, 3 C,	4 A;
2 — —	1 D, 2	C, 3 D,	4 D;
2 — —	1 F, 2	C, 3 D,	4 D.

TABLEAU XI

Lettres	A	B	C	D	E	F	H
1 ^{re} Lettre.	A A ₂ A ₃	A A ₃	A A ₂	Néant.	A A ₂	A A ₃	A A ₂ A ₃
2 ^e — . .	A A ₂ A ₃	A A ₂ A ₃	Néant.	A A ₂ A ₃	A A ₂ A ₃	Néant.	
3 ^e — . .	A A ₂ A ₃	A A ₃	A A ₃	A	A A ₃		
4 ^e — . .	A A ₂ A ₃	Néant.	Néant.	Néant.	A A ₂ A ₃		
5 ^e — . .	Néant.	Néant.	Néant.	Néant.	Néant.		
6 ^e — . .	A A ₂	A A ₂ A ₃	F	A A ₂ A ₃	Néant.	A A ₂ A ₂	
7 ^e — . .	A A ₂ A ₃	A A ₂ A ₃	A A ₂ A ₃	A A ₂ A ₃	A A ₂ A ₃		
8 ^e — . .	A A ₂ A ₃	Néant.	H	Néant.			
9 ^e — . .	A ₂ A ₃	A ₂ A ₃	A ₂ A ₃				
10 ^e — . .	A A ₂ A ₃	A A ₂ A ₃	K	Néant.			